

## Marché 2025-01 - Avis d'Appel d'Offres

### Théâtre-Sénart : Prestation de fourniture, paramétrage et maintenance d'une solution de billetterie

#### Organisme qui passe l'avis d'appel d'offres

EPCC Théâtre de Sénart  
9-11 Allée de la Fête – CS30649  
77564 LIEUSAIN cedex

#### Comptable public assignataire des paiements

Mme l'Agente Comptable  
DDFIP de Seine-et-Marne  
38 avenue Thiers  
77000 MELUN

#### Modalité d'obtention du dossier de consultation

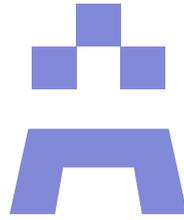
Le dossier de consultation est à télécharger depuis le site du Théâtre-Sénart : <https://theatre-senart.com>, à compter du **vendredi 20 décembre 2024**.

#### Documents et renseignement à produire :

- Une notice comprenant la présentation de la société ;
- Un document détaillant la proposition technique du candidat et l'adéquation de celle-ci aux besoins exprimés par le théâtre dans le présent dossier de consultation, notamment dans le cahier des charges techniques ;
- Une notice sur les capacités techniques du candidat avec les références sur des prestations comparables à celles de l'objet de cette consultation (ou des CV et références des dirigeants en cas de société nouvellement créée) ;
- Une notice technique précisant la composition de l'équipe mise à disposition pour cette prestation ;
- Le Tableau *Offre Financière* proposé par le théâtre **dûment rempli** ;
- Le devis correspondant.

**Date limite de réception des offres : lundi 20 janvier 2025 à 18h**





## Marché 2025-01 – Cahier des Charges

### Théâtre-Sénart : Prestation de fourniture, paramétrage et maintenance d'une solution de billetterie

#### I. IDENTIFICATION

##### 1. Adresse et présentation

L'organisme acheteur est l'EPCC Théâtre de Sénart, représenté par sa Directrice :

- Dénomination juridique : EPCC Théâtre de Sénart,
- Dénomination commerciale : Théâtre-Sénart, Scène nationale, ci-après dénommée Théâtre-Sénart dans le présent document,
- Domiciliation :

Théâtre-Sénart, Scène Nationale  
9-11 Allée De La Fête - CS30649  
77564 Lieusaint Cedex

##### 2. Codes CPV

48000000-8

48900000-7

48445000-9

##### 3. Type de consultation et procédure de passation

Il s'agit d'un appel d'offre ouvert, en application de l'article R2124-1 du Code de la Commande Publique. La procédure est adaptée, en application de l'article R2123-1 1° du Code de la Commande publique.

#### II. DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES

##### 1. Prix

Le prix est réputé établi à la date de l'établissement du contrat.

Il couvre l'ensemble des frais de toute nature occasionnés par la prestation.

##### 2. Sous-traitance

Le prestataire peut sous-traiter l'exécution de certaines parties des présentes prestations sous réserve de l'acceptation du ou de ses sous-traitants et de l'agrément des conditions de paiement par l'acheteur.

##### 3. 4. Modalités de règlement

Le paiement s'effectuera par mandat administratif.

##### 4. Délai de paiement

Le paiement des sommes dues est effectué dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la facture.

##### 5. Présentation des demandes de paiement

Lorsque le prestataire remet à l'acheteur une demande de paiement, il y joint les pièces nécessaires à la justification du paiement.

Les demandes de paiement sont datées et comportent, outre les mentions légales, les indications suivantes :



- Le numéro et la date du contrat et de chaque avenant, ainsi que le cas échéant la date et le numéro du bon de commande ;
- Les nom, n° SIRET et adresse du créancier ;
- Le numéro de son compte bancaire ou postal ;
- Les prestations exécutées ;
- La date de livraison ou d'exécution des prestations ;
- Le montant HT des prestations exécutées ;
- Le taux et le montant de la TVA et les taxes parafiscales le cas échéant ;
- Le montant total des prestations ;
- Les indemnités, primes, et retenues ;
- En cas de sous-traitance, la nature des prestations exécutées par le sous-traitant, leur montant total HT, leur montant TTC ainsi que, le cas échéant, les variations de prix établies HT et TTC.

Le titulaire retournera sa facture via Chorus Pro, sans doubler d'un envoi par mail ou courrier papier, accompagnée, le cas échéant, du bon de commande (établir une facture par bon de commande) et d'un IBAN.

## 6. Délais de la prestation

La notification de décision d'attribution de parviendra aux candidats au plus tard le **20 janvier 2025 à 18h**.

La durée du contrat est de 1 an renouvelable trois fois, pour une durée totale maximale de 4 ans.

## 7. Délai de validité de l'offre

Les offres sont valables 180 jours à compter de la date limite de remise des offres.

### III. DISPOSITIONS TECHNIQUES

*cf. le Cahier des Charges Techniques*

### IV. MODALITÉS DE SÉLECTION DES CANDIDATS

#### 1. Présentation des offres

Les offres devront comporter la référence **Marché 2025-01** ainsi qu'un paragraphe attestant que le soumissionnaire a pris connaissance du présent dossier de consultation, notamment du cahier des charges ainsi que du cahier des charges techniques, et qu'il s'engage à le respecter strictement.

Le dossier devra contenir obligatoirement :

- Une notice comprenant la présentation de la société ;
- Un document détaillant la proposition technique du candidat et l'adéquation de celle-ci aux besoins exprimés par le théâtre dans le présent dossier de consultation, notamment dans le cahier des charges techniques ;
- Une notice sur les capacités techniques du candidat avec les références sur des prestations comparables à celles de l'objet de cette consultation (ou des CV et références des dirigeants en cas de société nouvellement créée) ;
- Une notice technique précisant la composition de l'équipe mise à disposition pour cette prestation ;
- Le Tableau *Offre Financière*, fourni par le théâtre **dûment rempli** ;
- Le devis correspondant.

#### 2. Critères de sélection

L'offre la plus avantageuse est évaluée au regard des critères suivants :

- Valeur technique (60%) : clarté, détail de l'offre, expérience, adéquation de l'offre aux critères de sélection. L'offre devra établir le processus de suivi administratif des prestations et indiquer l'interlocuteur en charge du dossier ;
- Prix (40%) : apprécié au regard du détail des coûts de l'offre.

#### 3. Délai et adresse de soumission des offres

Les devis devront parvenir au Théâtre-Sénart au plus tard le **20 janvier 2025 à 18h** par voie postale ou électronique.

Ils sont à adresser à : EPCC Théâtre de Sénart  
9-11 Allée De La Fête - CS30649  
77564 Lieusaint Cedex



Ou à l'adresse électronique de : **Mme BOËGLER Alexandra**  
Courriel : [aboegler@theatre-senart.com](mailto:aboegler@theatre-senart.com)

#### **4. Renseignements**

Pour tous renseignements, veuillez contacter :

- Mme Alexandra BOEGLER : [aboegler@theatre-senart.com](mailto:aboegler@theatre-senart.com)

